

# Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

**JUIN 2009 - N° 2**



Journée  
« Portes Ouvertes »  
pour les élus

**Siège : avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES**

**Tél : 03 27 77 52 35 – Fax : 03 27 07 00 81**

**[www.2c2m-avesnois.fr](http://www.2c2m-avesnois.fr)**



## Le mot du Président

Depuis sa création en 1993, la Communauté de Communes du pays de Mormal et de Maroilles a établi son siège tout d'abord à la mairie de Bousies puis rue du Cerf à Landrecies. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2008 le siège de notre Communauté de Communes a été transféré dans la caserne Clarke, avenue de la Légion d'Honneur à Landrecies. Ces nouveaux locaux modernes et spacieux sont une véritable opportunité de développement pour notre structure car ils nous ont permis d'étoffer notre ingénierie, de recruter de nouveaux collaborateurs pour mener à bien tous les projets ambitieux mais réalistes que nous nous sommes fixés pour notre territoire.

Nous avons réalisé et réalisons encore de gros projets structurants et nécessaires sur les communes de Landrecies et de Maroilles. Il est temps désormais que la Communauté de Communes réponde aux attentes dans un certain nombre de domaines à la population de l'ensemble du territoire et notamment des plus petites communes. Ces réflexions ont fait l'objet de notre débat d'orientation budgétaire de février et des réponses concrètes seront apportées dès l'année 2009.

Concernant la Maison du Maroilles, après l'atelier de production en 2008, c'est l'espace scénographique qui sera ouvert dès septembre 2009 pour promouvoir notre territoire et en particulier notre paysage bocager ainsi que le savoir-faire fromager d'hier et d'aujourd'hui. Le visiteur pourra ainsi découvrir la fabrication du fromage mais aussi déguster et acheter les produits régionaux. Le Centre de découverte des saveurs et du goût ouvrira également dès septembre 2009 et nous aidera à promouvoir les richesses culinaires des produits agro-alimentaires et fermiers de notre territoire, à travers des ateliers culinaires, des expositions, des dégustations et même un jardin potager.

Sur la commune de Landrecies, la 2C2M a participé à l'opération de revitalisation du centre-ville, à la réhabilitation de la halle, à la valorisation touristique du canal de la Sambre à l'Oise par la mise en place de micro-aires d'accueil le long des berges. D'autre part, la Communauté de Communes a permis la restauration de la caserne Clarke, patrimoine historique et militaire de la ville, illustrant ainsi son engagement envers le chef-lieu de canton, affirmation d'autant plus forte que la 2C2M y a installé son siège. La 2C2M travaille également à l'aménagement de la zone d'activité intercommunale d'Happegarbes et mène actuellement une étude de faisabilité sur ce projet.

Au cours de l'année 2009, notre communauté sera amenée à prendre de nouvelles compétences, que nous vous présenterons en temps voulu. Il reste encore beaucoup de choses à mettre en place. Soyez assurés que les élus de la 2C2M associent leurs volontés et leurs énergies, en travaillant ensemble dans un intérêt commun, celui de notre territoire.

**André Ducarne**  
Président de la 2c2m

## Sommaire

- 2 : le mot du Président.
- 3 : la 2c2m a son nouveau logo.
- 4 : le fonctionnement de la 2c2m.
- 5 : la 30e brocante de Maroilles.
- 6 et 7 : action économique, en marche !
- 8 : Bousies : le monde associatif.
- 9 : Croix : Eliane et Marc.
- 10 : Le Favril : Maurice Bruit, enfant du pays.
- 11 et 12 : Fontaine : cimetières anglais - chœur de l'église.
- 13 : Forest : de retour de Waterloo (2).
- 14 : Landrecies : Duplex sauvé...
- 15 : Locquignol : du Roi du Bois au Bivouac !
- 16 : Maroilles : la ducasse en 1776.
- 17 et 18 : Preux : résumé de son histoire.
- 19 : Robersart : nos jeunes ont du talent.
- 20 : nouvelles brèves.
- 21 : le ramassage des ordures ménagères.
- 22 et 23 : nos 10 blasons.
- 24 et 25 : le SCoT.
- 26 et 27 : la Chambre d'Eau.



**2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles - avenue de la Légion d'Honneur - Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. 03 27 77 52 35**  
[infos@2c2m-avesnois.fr](mailto:infos@2c2m-avesnois.fr)

**Périodique gratuit** : parution semestrielle  
**Directeur de publication** : André DUCARNE  
**Directeur de rédaction** : Maurice SANIEZ  
**Conception/rédaction** : les membres de la commission «Communication, Information, Technologies et Multimédia»  
**Photos** : 2c2m  
**Impression** : JD Diffusion à Landrecies  
**Exemplaires** : 4500  
**Dépôt légal** : 2e trimestre 2009  
**Numéro ISSN** : 1968-7745  
**Distribution** : 10 communes de la 2c2m  
Imprimé sur papier couché 2 faces.



## La 2c2m veut renforcer son image de marque

Lors de l'installation du nouveau Conseil Communautaire, les délégués ont confié à la commission « Communication, Information, Technologies et Multimédia » la mission de mieux faire connaître notre collectivité afin de développer son image de marque.

C'est ainsi qu'un site internet a été créé : [www.2c2m-avesnois.fr](http://www.2c2m-avesnois.fr). Sur ce dernier, vous retrouvez toutes les informations essentielles sur la vie de la 2c2m et des communes qui la composent, chacune d'elles dispose d'une page entière regroupant les renseignements utiles pour les administrés. Ce site, régulièrement mis à jour, géré par nous-mêmes, ne coûte rien.

La publication de la revue a retenu également toute notre attention. Pour le même budget, elle est maintenant en couleur. Aux articles relatant l'histoire de nos villages, sont venus s'ajouter des reportages plus centrés sur les loisirs et la vie quotidienne.

La 2c2m, au travers de notre commission, participe activement et financièrement (3000 €) à la nouvelle plaquette produite par le Syndicat d'Initiative de Landrecies. Ainsi, les dix communes et les établissements orientés vers le tourisme seront présents au verso de ce document qui, largement distribué, permettra de guider les touristes à travers notre intercommunalité.

De même, la commission « Développement Economique, Aménagement du Territoire, Protection et mise en valeur de l'Environnement », présidée par Jean-Marie Leblanc, vient de publier une plaquette de présentation du territoire qui met en avant nos atouts pour attirer d'éventuels investisseurs.

Au terme de cette année bien remplie, il restait à renouveler notre logo qui datait un peu. Cette mission m'a été confiée. J'ai présenté plusieurs propositions à la commission qui a effectué une première sélection. Celle-ci a été examinée lors d'un conseil communautaire. Le nouveau logo, reproduit plus haut, fut retenu à une large majorité.

Le travail en commission est important. Il est souvent ignoré de nos administrés. Je tiens à remercier tous les participants qui s'investissent pour transmettre une image positive de notre territoire.

**Maurice Saniez**

Vice-Président chargé de la communication

**Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles 2c2m**

Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. : 03 27 77 52 35 - Fax : 03 27 07 00 81 - [www.2c2m-avesnois.fr](http://www.2c2m-avesnois.fr)

convocation réunion du 10/04/2009

infos@2c2m-avesnois.fr

rejoignez-nous

**Liens utiles**

- Bousies
- Croix Calvau
- Le Favril
- Fontaine au Bois
- Forest en Cize
- Landrecies
- Locquignol
- Maroilles
- Preux au Bois
- Robersart

mise à jour 22.04.2009

réalisation : M.Saniez

2c2m-avesnois

Total : 3655

Aujourd'hui : 2

Connecté(s) : 1

COMPTEUR

**Choix d'un nouveau logo - Logo choisi**

A la limite du département de l'Aisne, au coeur du Parc Naturel de l'Avesnois, la 2C2M est située dans l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe. Créée le 24/6/1993, elle regroupe 10 communes. Proche des grands axes, autoroutes A1 via Paris, A23 via Lille et E19 via Bruxelles, située sur une terre bocagère et forestière, sa superficie est de 18 963 hectares.

- site de Landrecies
- site de Maroilles
- site de Forest
- la CCR2H
- Fromagerie Bocage
- Parc Avesnois

**dans nos communes**

Bousies	
Croix	
Le Favril	
Fontaine	
Forest	Brocante enfants
Landrecies	
Locquignol	2 concours équestres
Maroilles	
Preux	
Robersart	

**ORGANIGRAMME  
DU PERSONNEL DE LA 2C2M**

<b>Direction Générale des Services</b> <i>Véronique Pamart</i> directrice					
<b>Services Administratifs</b>	<b>Pôle Aménagement du Territoire</b>	<b>Pôle Economique</b>	<b>Pôle Environnement Jeunesse</b>	<b>Services Techniques</b>	
<i>Nathalie Legouverneur</i> secrétaire . accueil / secrétariat . entretien des haies . dossiers CA / CAE	<i>Aude Krzemianowski</i> chargée de mission . scénographie	<i>Stéphanie Ducarne</i> chargée de mission	<i>Sébastien Montay</i> coordinateur environnement jeunesse . tri sélectif / déchetterie . CEJ	<i>Daniel Semail</i> encadrant brigade verte	
<b>SEML d'Aménagement 2H2M</b> <i>Sophie Devlieger</i> chargée de mission . maison du Maroilles		<i>Caroline Staechelin</i> adjoint administratif . gestion redevance OM . maintenance des bacs . animation tri		<i>Christian Monnier</i> encadrant chantiers d'insertion	
		<i>Robin Le Menn</i> chargé d'étude environnement . enquête de terrain . étude régie OM		<i>Jean-Michel Briatte</i> agent technique polyvalent	
				<i>Patrick Tondeur</i> agent technique collecte OM des écarts	
				<i>Nadia Burlion</i> agent d'entretien nettoyage des locaux	



## **Brocante de Maroilles : déjà la 30<sup>e</sup> !**

La Brocante de Maroilles va fêter ses 30 ans le 21 juin. Anniversaire que son organisateur historique, l'ACAM (Association Culturelle et Artistique de Maroilles), va célébrer à travers ses animations de rue ce



jour-là. Mais également le vendredi soir précédant la manifestation, le 19 donc, avec une soirée « Country » et repas sous chapiteau, place Verte.

Alain Bédanel, actuel président de l'association, avec l'aide de près de 250 bénévoles, présente un programme festif à la hauteur de l'évènement.

Vendredi 19 juin à partir de 19h30, une soirée « Country » sera proposée sous chapiteau aux noctambules de Maroilles et d'ailleurs. Un orchestre de 6 musiciens accompagné d'une douzaine de danseurs vous entraînera sur des rythmes de l'ouest américain. Particularité de cette soirée, elle

sera réalisée avec l'aide des bénévoles de quelques associations maroillaises. Une manière de fêter tous ensemble l'arrivée prochaine de l'été, comme cela s'était déroulé lors du 20<sup>e</sup> anniversaire de la brocante, en 1999.

Réservation obligatoire pour cette soirée dont le prix est fixé à 12 € On réserve auprès des magasins « Proxi » et « IB Fleurs » de Maroilles avant le 9 juin.

Dimanche 21 juin, de 6 à 18h00, grande brocante d'art, avec nombre d'orchestres de rue ; il faut fêter dignement l'été et la fête de la musique ! Pas moins de 6 Jazz Band sillonneront les rues de Maroilles. Vous croiserez sûrement Les Rigolos (musiciens belges), Les Charlots, Les Borsalinos, ou encore le Maroilles Jazz Band, composé des musiciens de l'harmonie municipale, etc.... Il est aussi prévu une bourse aux instruments de musique. Voilà pour la fête de la musique, à laquelle s'est associée la commune de Maroilles.

Ce n'est pas tout ! Les 650 exposants attendus pourront participer à un concours de déguisement. Le thème, les années 1900 : de quoi ajouter au pittoresque de la brocante. D'où vous vous situerez sur les 5,400 Km de trottoirs de la brocante, vous ne pourrez pas ne pas voir le lâcher de ballons dont la vente se fera au bénéfice d'une œuvre caritative.

Grâce à l'aide des services techniques, des pompiers, secouristes, signaleurs, gendarmes et commissaires (vous les reconnaîtrez, ils porteront des costumes « Belle Epoque » avec le canotier), mais aussi des bénévoles des 3 buvettes, assurément, la brocante internationale d'art de Maroilles 2009 restera dans les annales.

**Quel bonheur d'avoir 30 ans !**



*Hervé Gournay*

## Notre économie se met en marche

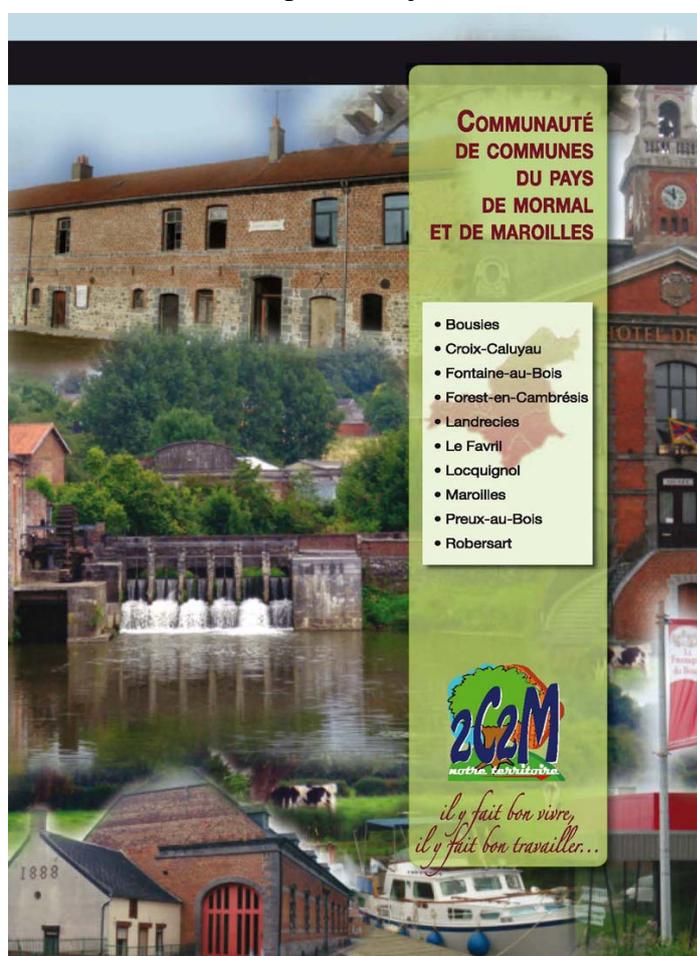
Au cours des douze derniers mois qui ont suivi l'installation du Conseil Communautaire, la commission «Développement économique» a pu poursuivre un certain nombre d'actions, déjà initiées, et en développer d'autres. Elles vont s'étaler tout au long des prochains mois.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne la « Bourse à l'Initiative » de la 2C2M, les lauréats 2008 et 2009 ont été désignés globalement puisque les deux candidatures étaient l'une et l'autre aussi méritantes. Le prix de 1600 €uros a ainsi été remis par le président Ducarne lors de l'opération « Portes ouvertes à la 2C2M » le 16 mai à :

- . **Mademoiselle Karine Farineau**, pour ses activités agricoles et maraîchères « bio » sur la commune du Favril ;
- . **Madame Karine Alcesilas**, pour le lancement du magasin de fleurs « Roseliande » sur la commune de Forest.

Nous ne saurions trop recommander aux maires de nos dix communes de penser déjà à l'édition 2010 de cette Bourse de l'Initiative et de recenser les candidatures qu'ils pourraient être amenés à présenter, sachant que les règles d'attribution peuvent être obtenues auprès de notre chargée de mission économique de la 2C2M, Madame Stéphanie Ducarne.

Dans un domaine différent, deux entreprises du territoire ayant sollicité l'accompagnement de notre Communauté de Communes ont été aidées, à hauteur d'une subvention de 10 000 euros chacune. Cette initiative est en effet indispensable pour déclencher un autre accompagnement, celui de la Région Nord-Pas de Calais, puis celui de l'Europe. Les établissements Defroidmont à Maroilles pour leur extension – doublement du site et des capacités de production et création d'emplois – et la société Sanders à Landrecies, pour une rénovation du site de production avec mise aux normes et maintien des emplois, ont donc bénéficié du concours de la 2C2M. Leur dossier se trouve maintenant en instruction au niveau de la Région avec les meilleures chances d'aboutir. Le Conseil Communautaire a joué là son rôle de garant et de soutien à l'activité économique, dans le cadre de ses compétences.



Mais il fallait aussi penser au développement de nouvelles activités et faire connaître notre territoire à d'éventuels investisseurs. Pour cela, il nous a paru indispensable de s'appuyer sur de nouveaux outils, susceptibles d'aider des entrepreneurs à se déterminer en leur apportant des réponses aux questions qu'ils peuvent se poser : où sommes nous situés ? A proximité de quels axes de communication ? Quels sont nos arguments en matière sociale et fiscale ? Notre cadre de vie ?

Une plaquette de présentation a donc été réalisée et distribuée à un grand nombre de décideurs de notre région : élus parlementaires, responsables des chambres de commerce et des métiers, organisations professionnelles, et bien entendus élus locaux (municipaux et communautaires). Avec cette précision toutefois qu'il ne s'agit nullement d'un document à vocation touristique et que sa destination doit être bien ciblée en direction du monde économique.

*Pour remédier à la modestie de notre positionnement, les pages de cette plaquette peuvent aussi être consultées, de quelque endroit que ce soit, sur le site internet de la 2C2M.*

## **Zone d'activités de Landrecies : on avance !**

En ce qui concerne la zone d'activités de Landrecies, les choses ont avancé. Dès lors que l'emprise foncière (sept hectares) eut été assurée, la 2C2M a pris une délibération autorisant le Président à lancer une consultation pour avancer dans l'aménagement de cette zone. Un cabinet d'études a été retenu afin d'établir un diagnostic technique, économique et environnemental de la surface à aménager, route d'Happegarbes. Après la remise de plusieurs propositions d'aménagement, établies en concertation avec un comité de pilotage 2C2M, un choix entre plusieurs propositions devrait être opéré fin juin. A la fin de ce même mois, le plan retenu devra faire l'objet d'un affinage et d'un chiffrage, avant le choix définitif du Conseil Communautaire.

Celui-ci, durant le même temps, est à l'écoute de toute proposition d'installation de la part d'entrepreneurs intéressés. L'un d'entre eux s'est manifesté, dans le domaine agroalimentaire, et nous sommes dans l'attente de sa décision définitive.



Comme on peut le constater, les choses bougent progressivement et nous aurons véritablement le sentiment d'avoir touché au but lorsque la première entreprise prendra possession de sa parcelle pour y mener à bien ses investissements et ses créations d'emplois.

Enfin, dès lors que la 2C2M s'est installée dans les locaux réhabilités de la caserne Clarke, sur un peu plus de la moitié de la surface disponible, s'est posée la question de l'autre moitié. Le président Ducarne a demandé à notre commission d'y réfléchir et deux axes ont été identifiés. Tout d'abord, l'accueil

de bureaux reste d'actualité : quelques projets sont à l'étude.

Ensuite, et cela serait plus novateur, il nous est apparu que devant le déficit criant de structures d'hébergement, sur notre territoire, une partie de la caserne Clarke pourrait faire l'objet d'aménagement dans ce domaine. Nous avons établi un diagnostic avec les services départementaux du tourisme et l'avis d'un architecte-conseil, car des subventions peuvent être accordées dans ce cadre. La restitution de leurs conclusions interviendra sous peu et nous verrons alors sous quelle forme la 2C2M pourrait ou non, affecter une partie des surfaces disponibles de la caserne Clarke à la construction de chambres d'accueil, individuelles ou collectives, pour touristes, familles, stagiaires, sportifs, ouvriers intérimaires, troupes artistiques, etc...

Viendra ensuite, si le diagnostic était favorable, le temps d'envisager la programmation des travaux et surtout la nature de la structure de gestion. Autant dire qu'il faut être patient, et prudent...

**Jean-Marie Leblanc**

## BOUSIES



### LE MONDE ASSOCIATIF

#### Toutes les générations sont concernées

Notre village compte plus de 20 associations, exactement 26 à cette date. Ceci représente environ 400 Bodiciens mais aussi de bonnes âmes des villages limitrophes qui donnent de leur temps, de leur savoir, avec générosité au moins une journée par an.

**Que veut dire générosité :** disposition à donner plus qu'on n'est tenu de donner et à recevoir moins qu'on pourrait réclamer.

Cette qualité est naturelle pour les habitants de notre cité : ils l'ont démontrée à plusieurs reprises. La dernière fois, il s'agissait d'apporter un réconfort impossible à une famille en deuil de leur enfant de 15 ans. La mobilisation fut exceptionnelle, voire exemplaire.

Une autre fois, il s'agissait de collecter des fonds pour les sinistrés de la tornade du Val de Sambre du mois d'août 2008. La récolte fut bonne, comme dans les autres villes et villages du Nord. Les dons avaient différentes valeurs, bien sûr la plupart étaient financiers mais nous avons également eu des dons matériels (matelas, chambre à coucher, autres meubles, nourriture, vêtements ...) et aussi des propositions de main-d'œuvre pour aller reconstruire les habitations. Quelle mobilisation !!!

**Revenons au monde associatif :** en France, une association loi 1901 est régie par une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. Le partage est ici immatériel, il s'agit de partager de bons moments, des expériences, des épreuves sportives et bien d'autres choses.

Bousies peut être fier de sa population qui a bien compris le sens de **solidarité**, qu'elle exerce à travers divers groupements (les associations). Il semble même que ce sens des responsabilités gratuites, en effet nous parlons de bénévoles, est contagieux. Les « anciens » Bodiciens entraînent les nouveaux arrivés ou les nouveaux arrivés entraînent les anciens à continuer et même à créer de nouvelles activités.

Il semble donc que le monde associatif est porteur de joie, de partage, d'échange, resserre les générations, les différentes classes sociales au bénéfice de chacun.



Je vous invite à rejoindre nos présidents et leurs équipes et à les rencontrer le dernier week-end de juin pour notre fête du parc, dès le vendredi soir pour un loto, le samedi pour la fête des écoles suivie de la brocante semi-nocturne et le dimanche pour le pique-nique géant sur le parc, poumon vert au centre du village, où il fait bon vivre ... ensemble.

*Thierry Jacquinet*

## CROIX-CALUYAU



### UNE DESTINEE TRACEE PAR LE HASARD

**Comme on le dit « le hasard fait bien les choses ».** Voici un couple qui repère en 1983 une maison inhabitée depuis plus de dix ans au 10 Chaussée Brunehaut à Croix-Caluyau ... mais qui malheureusement n'est pas à vendre. Ils en parlent à leurs proches en disant que cette demeure, sans eau ni électricité, a du charme et qu'ils aimeraient l'acheter. Ce désir devint réalité grâce à un membre de la famille qui repéra dans un journal l'annonce de la vente de cette maison. En 1984, ils en sont propriétaires après une certaine hésitation : l'épouse venait de perdre son travail de couturière à l'entreprise « Jupiter » de Caudry.

Des travaux furent entrepris au rythme des finances car madame travaillait désormais de contrat en contrat, ce qui suscita un jour de 1991 une grande interrogation : que faire pour avoir une activité fixe ?

## La réponse fusa spontanément : ouvrir une friterie !

Sans penser à autre chose, Mme et M. Becker entamèrent les démarches. Ils se rendirent auprès d'un comptable qui effectivement les a bien conseillés. Ensuite, ils demandèrent les autorisations afin d'occuper le domaine public puis ils allèrent à la chambre de commerce. Enfin ils étaient prêts à effectuer une formation car, en matière de commerce, ils ne connaissaient que les échos de la belle maman qui avait un café. Finalement, cette mise à niveau ne se fera pas.



Marc et Eliane

En avril 1991, commence donc cette activité avec une caravane tractable, avec la volonté de réussir et le métier à découvrir. En effet, ce n'est pas facile de réussir des frites en grande quantité !

La semaine, Mme Becker, seule, sert les clients. Le week-end avec son mari, ils font les brocantes. Mais après plus d'un an, ils les suppriment car cela ne permet pas de fidéliser les clients. Ils décident donc de passer à l'étape supérieure et de fixer, au 10 Chaussée Brunehaut, la friterie «Eliane et Marc».

Après trois ans, le tissu de clients s'étoffe et Mme Becker ne peut plus continuer seule, surtout l'hiver car l'activité est plus intense. Son mari, qui vient d'être licencié après 23 ans passés dans le secteur de la broderie, prend la décision de travailler à la friterie. Ils s'organisent et se partagent le travail.

Cette tâche les oblige à bannir les repas familiaux, à rendre leurs deux enfants indépendants et responsables. Ce travail de longue haleine permet de fidéliser les habitants des villages environnants, de passage, car au départ la restauration rapide n'était pas dans les habitudes des gens.

Depuis 18 ans, Mme et M. Becker exercent cette profession qui demande du temps pour la logistique, la comptabilité, le service. Cependant, ils regrettent

l'absence de la vie familiale et de n'avoir fait davantage de publicité. Mais la grande satisfaction sera certainement d'avoir lancé en 1992 les « frites au Maroilles ».

*Elisabeth Pruvot*

## LE FAVRIL



### MERCI MAURICE BRUIT, ENFANT DU PAYS

Le 11 novembre 2008, la cérémonie de commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale résonnait d'une tonalité toute particulière à Le Favril... Certes la France marquait le 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice et venait de perdre son dernier poilu survivant le 12 mars, Lazare Ponticelli, âgé de 110 ans (né le 7 décembre 1897) d'origine italienne. Mais le village mettait particulièrement à l'honneur un enfant du pays, **Maurice Bruit**, né le 20 septembre 1885 à Le Favril et y décédé à 86 ans le 15 novembre 1971 après s'être marié en 1922 à Prisches, avoir eu 2 filles, Thérèse et Marguerite, et assuré une large descendance.

**Car Maurice Bruit n'était pas n'importe qui !** Dernier charron du village, homme respectable et respecté de tous, il était revenu vivant de 52 mois d'indicibles épreuves. Et comme dans de nombreuses

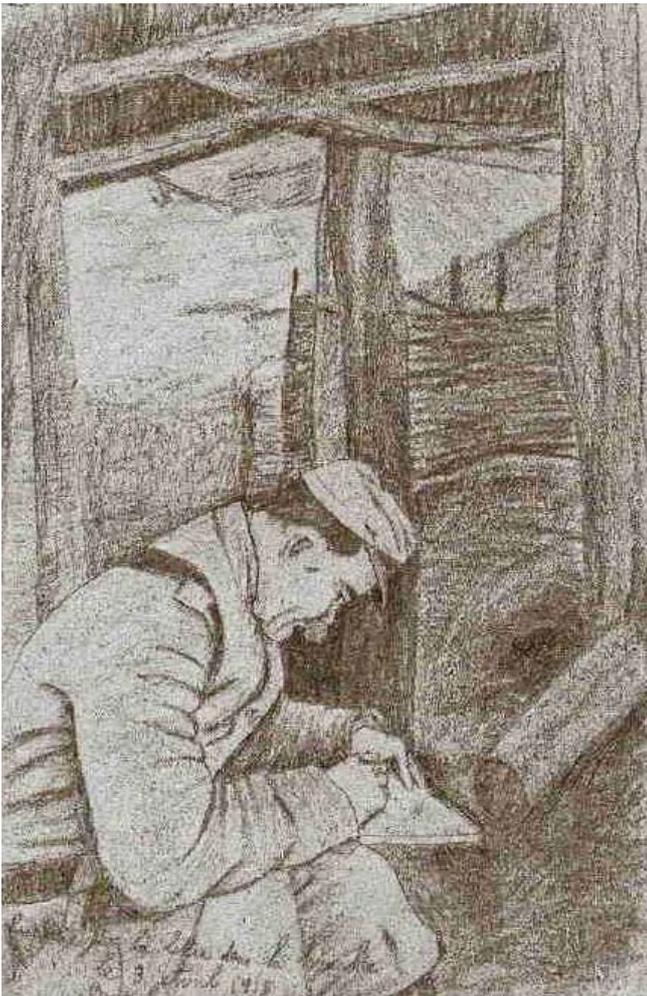


familles, il incarnait le grand-père ou l'arrière-grand-père qui a accompli son devoir en 14-18 et a laissé de nombreux souvenirs tels qu'on les trouve parfois dans les greniers ou dans

les tiroirs, notamment des témoignages, des carnets de combattants ou des correspondances. Sa fille, Thérèse Liénard (†) de Le Favril, avait précieusement conservé par-devers elle 2 des 4 carnets - contenant plus de 70 dessins au fusain ou aquarellés - que j'ai eu l'honneur et le plaisir un jour de me faire dévoiler, sortis d'un vieux papier de journal jauni méticuleusement ficelé, que son père avait ramené de la guerre en témoignage des années passées au front.

Maurice Bruit avait appris le dessin au contact d'un camarade d'infortune, prix de Rome, pour lequel il révéla un don certain et une réelle prédisposition. Ses carnets l'accompagnaient partout dans ses déplacements et moments de répit. Car Maurice Bruit a, comme toutes les troupes, tous les régiments engagés dans la « grande guerre », été de tous les théâtres d'opérations.

De la classe 1905, il avait effectué ses 2 ans d'instruction au 148<sup>ème</sup> RI de Givet neuf ans avant d'être incorporé au 306<sup>ème</sup> RI de Chalons/Marne début août 1914 lors de la mobilisation générale. De là, dès le 11 août 1914, il partait pour le Nord et la Belgique



en passant vers Fourmies le 22... à quelques 40 kilomètres de chez lui ! Très vite reflué vers la France au gré des mouvements d'unités et des fronts d'une joyeuse « guerre-éclair » qui en quelques mois s'enlisa longuement dans les tranchées, Maurice Bruit stationna d'abord dans l'Aisne (Moussy/Aisne, Verneuil, Bourg-et-Comin...) comme l'illustrent ses dessins. En mai 1916, après avoir été blessé à la tête par un éclat d'obus en février, le caporal-chef Bruit part pour Verdun et Douaumont. 1916 : année de Verdun et de son presque 1 million de victimes des 2

côtés. En 1917, il revient dans l'Aisne et poursuit la guerre encore et toujours...

14-18, de la guerre de mouvement à la guerre de position, qui mue le fantassin en espèce de troglodyte, protégé par d'inextricables réseaux de barbelés, Maurice Bruit en aura connu la morne tristesse qui parfois empreint les cœurs : résignation, courage, abnégation sont les sentiments qui permettent de tenir jour et nuit dans le cloaque des tranchées. La mort, les poux, la pluie, la boue ou la chaleur sont le terrible cauchemar de cette interminable guerre où le « poilu », fantassin finalement résigné à se laisser pousser la barbe, aura été le héros des vaines offensives dès 1915 en Champagne, Picardie, Artois coûteuses en vies humaines et véritable enfer pour les troupes envoyées dans les batailles de la Marne, de la Somme, du Chemin des Dames, de Verdun... autant de noms terribles qui jettent l'effroi.

Si la France a été, avec 14-18, le pays le plus touché proportionnellement à sa population avec 1,4 million de morts et de disparus, 3,5 millions de blessés, plus d'1 million d'orphelins pris en charge dès 1917 par l'œuvre des Pupilles de la Nation, ce sont plus de 9 millions de morts en tout, 17 millions de blessés et plus de 6 millions d'orphelins de guerre dans les deux camps. Mais ce qui frappe dans les dessins de Maurice Bruit, c'est l'absence totale de scènes de guerre, de corps mutilés ou de sang : ils représentent toujours les moments de repos dans les tranchées ou les cantonnements, les paysages des pays de stationnement, les bâtiments ou villages dévastés, les camarades d'armes... presque à l'instar de cartes postales envoyées en souvenir de vacances à des proches ! C'était d'ailleurs aussi l'objectif recherché chez Maurice Bruit que de témoigner lors de son retour de ce qu'il avait vu, vécu et traversé.

Lorsque 506 000 prisonniers de guerre rentrent chez eux après novembre 1918, que le pays découvre l'ampleur des pertes et destructions et le traumatisme subis par la nation, partout nous verrons s'ériger les « monuments aux morts » dans les communes et s'instaurer la commémoration de l'armistice tant attendu. Le président du conseil en 1918, Georges Clémenceau, déclara : « Nous avons gagné la guerre, il va falloir maintenant gagner la paix ». La prétendue paix imposée par la France au Traité de Versailles en 1919, la « paix boiteuse », ressentie comme honteuse outre-Rhin eut raison 20 ans plus tard des espoirs mis en la « Der des der ».

L'effort de mémoire permanent pour apprendre aux plus jeunes et rappeler aux plus âgés ce que fut cette épouvantable tragédie doit continuer en commémorant les armistices et pour que l'histoire ne se répète pas. C'est pourquoi le 11 novembre 2008, Le Favril honorait Maurice Bruit en exposant, en présence de ses descendants, les dessins de leur aïeul revenu de la Grande Guerre. Les enfants des écoles du village offrirent ensuite au regard d'une nombreuse assemblée les réalisations très abouties de travaux accomplis en ateliers d'arts plastiques figurant les tranchées et les champs de bataille, puis jouèrent des saynètes émouvantes inspirées des souffrances et scènes de temps de guerre élaborées en ateliers théâtre grâce aux enseignantes des écoles communales et à la compagnie de théâtre d'objets « Le Morbus théâtre », connue pour avoir déjà exposé « 14-18 » en mars 2008 et joué « Les privés d'amour » en septembre 2008 (journées du patrimoine) au moulin des Tricoteries sur le thème de 14-18 et du souvenir gardé chez les habitants. Qu'ils en soient tous remerciés pour leur participation à l'œuvre de commémoration. Merci aussi Monsieur Bruit !

*Frédéric Damien*

## FONTAINE-AU BOIS



### LES CIMETIERES MILITAIRES ANGLAIS, EMOUVANTE TRACE D'HISTOIRE

La réalisation des plans touristiques de la ville de Landrecies et de la 2C2M a permis de recenser comme lieux de passage - notamment par les visiteurs d'outre-manche - les cimetières militaires anglais de la Première guerre mondiale. Ceux-ci sont présents sur plusieurs communes de notre territoire, notamment celles qui se situent le plus à l'ouest, au plus près du Cambrésis, de l'Artois, de l'Aisne et de la Somme, là où les combats furent les plus nombreux, les plus longs et les plus meurtriers.

**C'est ainsi qu'on en trouve deux sur la commune de Fontaine-au-Bois.** L'un, de modeste dimension, jouxte le cimetière communal, en haut de la rue du Hainaut (1) et comprend 95 tombes. L'autre est à l'opposé du village, au croisement de la rue du Pont prolongée et de la rue de Bousies. Il est beaucoup plus étendu et comporte les 750 tombes de jeunes soldats britanniques tombés lors des combats violents contre

les Allemands, qui eurent lieu en 1918 pour la prise de contrôle de Landrecies et de la forêt de Mormal.



L'un de nos concitoyens de la rue de Malgarni, Jacques Dormignies, se souvient du témoignage de sa sœur Louise, née en 1912, dont les parents tenaient le café « Au Gros Chêne », situé à gauche sur notre photo, juste en face...d'un autre café, exploité par Antonia en 1918. Jacques Dormignies rapporte que sa sœur lui parlait des Annamites, venus du lointain empire colonial d'Indochine pour défendre la patrie : « Ils avaient pour mission d'enterrer les soldats anglais morts au combat et portaient sur eux l'odeur des cadavres, lorsqu'ils faisaient la pause pour manger, sans avoir eu la possibilité de se laver... »

Aujourd'hui ces cimetières, comme tous ceux du Nord et du Pas de Calais (il en existe plusieurs centaines) font l'objet d'un entretien extrêmement soigné de la part de jardiniers professionnels que l'on peut voir périodiquement tailler les rosiers, tondre les pelouses, renouveler les plates bandes...

Si des hauts lieux de mémoire comme Verdun, le Chemin des Dames, Notre Dame de Lorette, Vimy, l'Historial de Péronne, perpétuent pour les nouvelles générations la mémoire de ce que fut le carnage de 14-18, il reste que ces modestes cimetières militaires anglais, parcourus silencieusement et respectueusement, peuvent aussi interpeller nos consciences, à deux pas de chez nous : il suffit de lire les dates de naissance de ces jeunes hommes venus de loin se faire tuer pour préserver notre liberté, une première fois dans ce sombre 20<sup>è</sup> siècle...

*(1) A propos de la rue du Hainaut et du monument funéraire Pertrissart, restauré par la famille Ladrière-Quièvreux, que nous avons mentionnée dans notre dernier numéro, celle-ci nous prie de préciser que sa filière généalogique comprend également la famille Dormignies-Dehin.*

## UN NOUVEAU CHŒUR POUR L'ÉGLISE

Les années et les intempéries ayant fait leur œuvre, comme partout, le toit de l'église Saint-Rémy donnait d'inquiétants signes de fatigue, au point que l'humidité commençait en à ronger sérieusement le plafond. Si bien que le conseil municipal avait prévu au budget 2009 les premiers travaux de réparation.

Peut-être inspirés et motivés par la magnifique restauration qu'ils avaient pu voir au Favril, les employés communaux, hommes et femmes, se sont mis au travail dès le mois de février et ont donné un nouveau visage au chœur de l'église : lavage, ponçage, peinture des murs et du plafond - malgré la hauteur ! - teinture des boiseries, nettoyage des cuivres... En quelques semaines, le chantier fut achevé dans l'enthousiasme, au point que l'on envisage déjà, dans la foulée, d'effectuer la même opération dans les deux ailes l'année prochaine et dans la nef centrale dans deux ans...si les moyens le permettent.



Ces travaux en régie ont aussi révélé la qualité de la grande peinture qui surplombe le tabernacle et l'autel. Expertisée par un peintre valenciennois, il se confirme que cette toile sur bois date sans doute du 18<sup>e</sup> siècle. C'est une assez belle copie de la descente de croix de Rubens exposée à la cathédrale d'Anvers, à l'époque où la Contre-Réforme inspirait de nombreuses œuvres de cette nature. D'autres peintures du grand artiste flamand existent à Cambrai et à Valenciennes et de nombreuses autres copies, comme celle de Fontaine, peuvent être recensées dans les églises de la Flandre et

du Hainaut, réalisées par des émules du maître.

L'histoire de ce tableau est singulière. Il fut donné à l'église en souvenir du maire de la commune, Monsieur Constant Copie (ancienne orthographe : Copy). Ce magistrat, un jour surpris par un orage épouvantable, promit d'ériger une chapelle pouvant servir d'abri aux voyageurs s'il échappait au danger, ce qu'il advint. Mais il mourut sans avoir pu réaliser sa promesse. Sa fille, mariée à Monsieur Marsy de Bousies et pharmacien à Landrecies, connaissant l'engagement de son père, s'en remit au Doyen, lequel conseilla alors à la famille d'offrir, à la place de la chapelle, la peinture de la descente de croix. Durant longtemps, un carton imprimé suspendu au tableau rappela l'origine de cet ex-voto par ces mots : « don de Monsieur Constant Copy, maire. Le nom du peintre est inconnu ». Constant Copy habitait la rue de Chêne, sa maison étant par la suite occupée par la famille Codmont.

Récemment consulté pour avis, l'abbé Carlier de Maroilles a conseillé de tenter d'obtenir l'inscription du tableau auprès des instances départementales, afin d'en effectuer les travaux de restauration qui, semble-t-il, en valent la peine.

*Jean-Marie Leblanc*

## FOREST

### ■ AU RETOUR DE LA BATAILLE DE WATERLOO, UNE BATTERIE D'ARTILLERIE ANGLAISE FAIT ÉTAPE A FOREST

Impressions de l'auteur (suite)

**Rappel du contexte historique :** C'est au retour de la bataille de Waterloo des 16 et 17 juin 1815, qui s'acheva par la débandade de l'armée française et le départ de Napoléon pour Paris où il signa sa seconde abdication le 22 juin, que la batterie « G » d'artillerie à cheval anglaise traversa notre région en se dirigeant vers Paris.

\*\*\*

*Dans un premier article, il a été relaté le passage de la batterie le 23 juin pour se rendre à Montay. Après une nuit passée à Montay, la batterie reçoit l'ordre de retourner à Forest.*

« Le 24 juin, nous voilà de retour à Forest, car la brigade va marcher sans délai sur Landrecies dont le

commandant refuse de se rendre. Nous ne perdîmes pas de temps pour obéir et, comme la route était maintenant solitaire, nous y arrivâmes bientôt. Au lieu de trouver la brigade prête à marcher, nous fûmes surpris de voir les gardes du corps pansant tranquillement leurs chevaux.

La place était déjà pleine ; je dus bivouaquer dans un verger élevé et sec, mais dont les arbres sont trop jeunes et trop espacés pour nous donner l'ombre dont nous avons grand besoin.



L'arrivée des soldats attira les villageois à notre bivouac ; beaucoup de vieilles femmes et de jeunes filles nous apportent de très belles cerises à acheter. Les vieilles étaient remarquablement laides et décharnées et les jeunes généralement jolies ; toutes avaient des yeux brillants et expressifs. Les jeunes se débarrassaient naturellement de leurs cerises les premières. Mais ce fruit était si agréable dans ces journées torrides que tout fut bientôt vendu.

Le costume de ces femmes (qui semblaient tout à fait familières avec nous) était plutôt pittoresque. De hauts bonnets blancs avec de larges ailes descendant jusqu'à leurs épaules, un corset nu, parfois négligemment lacé, la poitrine couverte d'un mouchoir disposé avec grâce, un jupon bleu rayé de blanc et de rouge et atteignant seulement jusqu'aux mollets, de grossiers bas de laine et de lourdes chaussures de bois (sabots). Plusieurs portaient de grands anneaux d'or ou d'argent aux oreilles et d'autres de petites croix d'or suspendues à un ruban ou à une bande de velours noir.

Le duc avait lancé au Cateau un manifeste. Des copies en sont affichées dans le village et les paysans en paraissent enchantés. Ils peuvent l'être, car on les assure qu'ils seront traités comme des gentlemen et ne subiront pas la punition que la France, en tant que nation, mérite si bien. On prie les gens de rester tranquillement chez eux puisque nous ne leur faisons pas la guerre et devons plutôt être considérés comme des alliés. On continue en les assurant que la plus

stricte discipline sera maintenue dans l'armée alliée et que tout ce qui sera requis par la troupe devra être payé à sa valeur réelle. Les Forésien, et surtout les Forésiennes, ne cachent pas leur étonnement de notre générosité.

Louis XVIII est passé aujourd'hui 24 juin par le village en route pour le Cateau. Le lieutenant Leathes et moi sommes sortis à cheval pour aller à sa rencontre, à un quart de mille environ. Le cortège se composait de plusieurs berlines escortées par environ deux escadrons de Gardes du Corps Royaux, beaux jeunes gens, tous gentilshommes, habillés d'un uniforme très seyant : habit bleu à retroussis rouges et galons d'argent disposés avec goût, casque grec d'argent avec un soleil d'or, le plus élégant que j'aie jamais vu.

Le roi était dans la dernière voiture et de chaque côté chevauchaient le duc de Berry et le général Marmont dont j'avais fait la connaissance sur le champ de manœuvres d'Alost. Nous nous étions retirés sur le côté de la route au passage du cortège. Quand le duc

de Berry et le général nous virent, ils s'avancèrent vers nous la main tendue, se répandant en torrents de compliments et de congratulations tels que nos chevaux eux-mêmes en rougissaient ! Son Altesse Royale ne pouvait assez témoigner sa reconnaissance à la nation anglaise. Elle était impatiente de nous voir à Paris dès notre arrivée, etc. Le général n'était pas en reste pour les compliments et les promesses, aussi, oubliant l'adage : « Ne vous fiez pas aux princes », Leathes et moi nous nous voyions déjà

avec la croix de Saint Louis à notre poitrine. Nous verrons ...



Le monarque eut son dîner retardé par notre digne ami M. le curé, qui, en vêtements de cérémonie et suivi de ses paroissiens en habits du dimanche, le reçut à l'entrée du village et, debout près de la porte de la

voiture, lui débita une longue harangue coupée d'inclinaisons de tête à la mode des mandarins, à la fin de chaque période et d'une inclinaison plus profonde après la péroraison. Tout cela fut reçu et rendu par Sa Majesté avec la patience et la ponctualité la plus exemplaire.

Enfin le convoi reprit sa route et nous retournâmes à notre verger ....

*D'après le Journal de campagne de Waterloo écrit sur la base des notes de Alexander Cavalie Mercer Commandant la batterie « G », rattachée à la division de cavaliers commandée par Lors Uxbrige.*

*Article recueilli et mis en page par Georges Broxer*

## LANDRECIES



### COMMENT LA STATUE DE DUPLEIX, FIERTE DES LANDRECIENS, A ETE SAUVEE PENDANT LES DEUX CONFLITS DU VINGTIEME SIECLE.

(le sauvetage en 14-18)

*Nous n'allons pas relater l'histoire de Dupleix, gouverneur général de la Compagnie des Indes de 1742 à 1754, qui a laissé une profonde impression dans notre ville.*

Nous allons essayer de raconter l'histoire de la statue de Dupleix qui se dresse face à l'hôtel de ville.



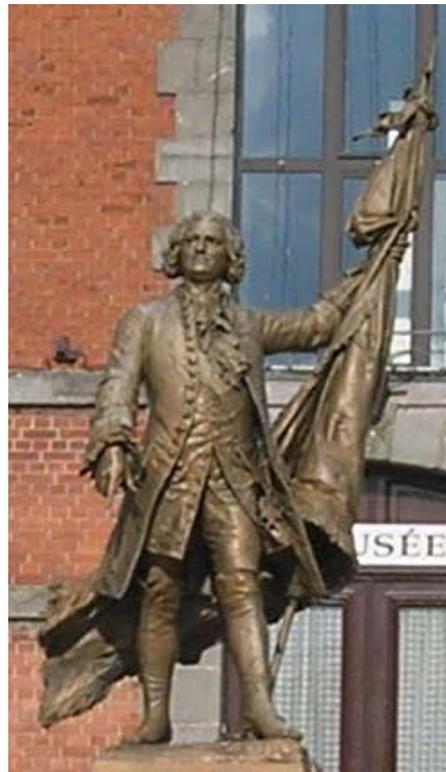
Notre pays a connu les deux grands conflits mondiaux, et les convoitises ennemies pour un métal rare, en temps de guerre, furent très vives.

Après l'armistice, la « Voix du Nord » a voulu rendre hommage aux maires qui ne déméritèrent pas pendant ces années difficiles.

## Inauguration de la statue

Dupleix décéda dans une misérable mansarde en 1763, et tous les historiens mentionnent qu'il est mort ruiné. Mais la ville de Landrecies et ses habitants ne voulurent pas que soit oubliée la mémoire d'un si grand homme

et une souscription fut lancée en 1818. C'est en 1888 que s'éleva la statue de Dupleix sur la place. Elle le représente en marquis porteur du grand cordon de l'ordre de Saint Louis. Il indique de la main droite le sol de l'Inde où il planta le drapeau



français qu'il tient dans la main gauche. C'est une œuvre du sculpteur Léon Fagel de Valenciennes.

## La première guerre mondiale

Après l'invasion de 1914, les métaux ferreux et le bronze devinrent rares. En 1917, les cloches de l'église furent enlevées, sauf une, grâce à l'intervention de la municipalité.

Les Allemands s'intéressèrent alors à la statue de Dupleix. M. André Bonnaire, maire et grande figure patriotique du moment, eut les larmes aux yeux quand la Kommandantur lui spécifia que la statue allait être enlevée pour confectionner des armes et des munitions. Que faire ?

Ses sentiments patriotiques commandèrent une action immédiate. Après avoir consulté ses amis qui géraient les intérêts de la ville en ces moments critiques, il demanda une audience officielle au commandant de la place, puis au quartier général de Saint-Quentin, de qui dépendait la ville.

Aprement, il défendit la mémoire de Dupleix et montra tout l'intérêt que conservait la ville pour cette statue. L'officier allemand ne se laissa pas fléchir.

Une inspiration vint à l'esprit de M. Bonnaire. Il déclara à l'officier occupant : « vous ne pouvez pas enlever cette statue. Dupleix était comme vous un ennemi des Anglais ».

Cet argument ébranla un peu l'officier qui décida d'en référer à Berlin. La partie devait être gagnée. Deux mois plus tard, M. le Maire avait la joie d'apprendre que, par ordre du Kaiser, la statue de Dupleix resterait sur la Grand-Place de Landrecies.

*Mario Papa*

## LOCQUIGNOL



### DU « ROI DU BOIS » AU « BIVOUAC »

Il y a environ 1200 ans existait une clairière près d'une source où paissaient quelques vaches, porcs et surtout des chevaux élevés pour la guerre par les comtes de Hainaut.

Après la révolution, la forêt fut gérée par l'état et il fallut attendre 1880 pour qu'un maître bûcheron bâtisse une maison à la place d'une cabane.

Ce bûcheron était connu pour son travail en forêt et ses brillantes participations aux « jeux forestiers » qui se déroulaient au Quesnoy.

Comme cet homme gagnait régulièrement, on l'appelait le « roi du bois » (dans le langage courant, on allait au bois et non en forêt).



Après l'évolution sociale et la nostalgie des temps passés, des touristes venaient en forêt avec leur moyen de locomotion (vélo, solex, parfois en voiture...) et les « Eaux et Forêts » décidèrent de goudronner le chemin

empierré en 1960, du cimetière des Allemands au « Roi du Bois ».

Dans le même temps, il y eut la création d'un camping, haut de gamme pour l'époque, et d'un café pour remplacer le vétuste estaminet où s'arrêtaient les ouvriers-forestiers et aussi des campeurs ; le café fut fermé en 1985.

En 2006, le « Roi du Bois » connut une série de travaux et de modifications qui va permettre d'accueillir le public.

Dès septembre 2006, un projet financé par le Département du Nord pour l'E.P.D.S.A.E (Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education) a pour mission d'accueillir des jeunes âgés de 12 à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, le « Roi du Bois » est rebaptisé : «Le Bivouac».

La ville du Quesnoy, qui occupait ces bâtiments pour



les centres aérés, en garde une partie pour continuer à recevoir des enfants durant le mois d'août.

Ce projet S.L.E. (Service d'Intervention Educative) consiste à permettre au jeune de vivre une rupture avec son milieu d'origine pendant 3 semaines.

La pédagogie vise à instaurer chez lui un changement d'attitude favorisant l'observation et l'évaluation de son potentiel de ressources.

Encadrés par une équipe éducative conséquente, ces adolescents sillonnent la forêt de Mormal, en randonnée pédestre, en V.T.T ou encore à cheval.

Le respect de la faune et de l'environnement fait partie intégrante du projet, et l'ensemble des professionnels met l'accent sur ce point dans le souci du respect des employés de l'Office National des Forêts qui gèrent cette forêt domaniale qui reste aujourd'hui une des plus grandes de France avec ses 9180 Hectares.

Ce séjour permet à l'équipe éducative de travailler des objectifs comme : valoriser les compétences, développer la solidarité, aider à reprendre confiance...

Le bilan actuel du « Bivouac » est positif et l'équipe éducative reste convaincue des bienfaits de ces séjours.

*Marc Lavie et Olivier Berlemont*

## MAROILLES



### LA DUCASSE DE MAI EN L'AN DE GRACE

1776

Les adversaires de Voltaire n'ont pas eu bien souvent la possibilité même de laisser leur nom à la postérité. C'est le cas de François Xavier de Feller, abbé d'origine belge. Ce grand voyageur devant l'Éternel est passé par Maroilles en 1776, mais aucune trace de son passage n'est consignée dans les archives des moines de l'abbaye bénédictine. Peut-être que le fait de posséder dans leur bibliothèque les ouvrages de l'auteur de *Candide* et de *Zadig* ait empêché toute note ?!

#### De Feller, un abbé globe-trotter

De souche luxembourgeoise, François-Xavier de Feller est né à Bruxelles en 1735. Prêtre jésuite, il enseigne les humanités puis la théologie à Liège, à Luxembourg, à Tyrnau en Hongrie, revient se fixer à Liège après la suppression de son ordre. Il y rédige de 1774 à 1794 un « Journal historique et littéraire ».

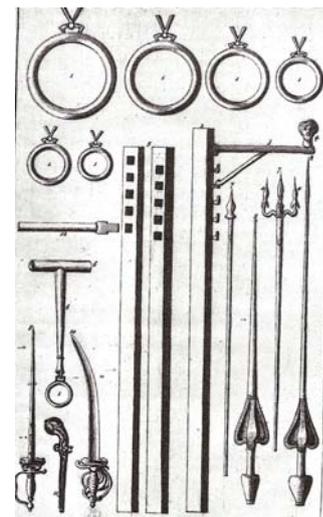
Son œuvre ne se limite pas à son journal. Il a publié en 1781 un dictionnaire historique marqué de son



hostilité aux Jansénistes et aux philosophes. Auparavant, il avait publié des « Discours sur la

religion et la morale » en 1778, un « Examen de l'histoire naturelle de Buffon » où il attaque les théories du naturaliste, et des « Observations sur le système de Newton » dans lesquelles il nie le mouvement de la terre. Si ses idées sont conservatrices, sa curiosité du monde est elle d'avant-garde. Tous les ans, il fait un voyage en Europe, Italie, Flandres, etc. L'abbé globe-trotter décèdera en 1802 à Ratisbonne.

En 1822 paraît à Liège un ouvrage posthume de l'abbé de Feller intitulé : « Itinéraire, ou Voyage de Mr l'abbé de Feller en diverses parties de l'Europe ; en Hongrie, en Transylvanie, en Esclavonie, en Bohême, en Pologne, en France, ... ». Il résume l'essentiel de ses voyages dont le motif est noté dès l'introduction : « C'est vous, mon cher Moi, qui m'avez fait sentir la nécessité de voyager pour apprendre à connaître les hommes, comparer les mœurs des différents pays, analyser leurs coutumes... ». L'homme a son franc-parler : « De toutes les villes que j'ai vues, Mézières est la plus laide, Charleville la plus régulière, Nancy la plus belle... ». Rien ne peut plus l'étonner, il a tout vu : une autruche qui avale le fer dans la ménagerie de Schönbrunn, à Tirnaw un escargot métallisé, en Hongrie des vaches grises qui étaient rousses en naissant, etc.



#### A Maroilles, le jeu de la bague surprend l'abbé de Feller.

Dans le tome second du livre, 6<sup>e</sup> suite, est narré son Voyage à Paris en 1776. Il quitte Liège le 9 mai après un hiver rigoureux, comparable à ceux de 1709 et 1740. Le 11, par des « chemins impraticables », il atteint Avesnes où il visite la Collégiale, le couvent des Récollets. Le lendemain, il est à Maroilles.

Je cite sa description : « Maroilles ou Marolles, bourg et abbaye de bénédictins, célèbre par ses fromages qu'on nomme fromages de Marolles ou Dauphins. J'entre un moment dans l'église du monastère : elle est simple, petite, propre. C'est la dédicace ». La « dédicace » n'est autre que la dédicace du saint patron, saint Humbert, et qui est le jour de la ducasse

## PREUX AU BOIS



### RESUME DE L'HISTOIRE DU VILLAGE

d'où ce mot tire son origine. « On se divertit à merveille, et on joue de toutes les manières. Au milieu de la Place, quatre chevaux de bois tournent sur un pivot, et les cavaliers concourent pour le prix, qui sans doute est réservé à celui qui perd la tête le dernier. C'est le jeu de la bague, qui est pour moi une nouveauté. Il s'agit pour le cavalier de passer un fleuret à travers une bague suspendue à une hauteur convenable sur son passage » (en fait un anneau accroché à une potence).

Grâce à l'abbé de Feller, nous savons comment nos ancêtres s'amusaient le jour de la ducasse de mai au XVIIIe siècle ! Chevaux de bois qui tournent encore aujourd'hui, vrais chevaux pour toutes sortes de jeux dont « la bague » qui étonne le grand voyageur. Est-ce une exclusivité de Maroilles au XVIIIe siècle alors que ce divertissement est connu des Romains, et pratiqué dès le Moyen Age tant par les chevaliers que les roturiers ? On peut en douter. « On y faisait 3 courses pour la bague, et un quatrième pour les dames », explique Brantôme au XVIe siècle. A la mi-carême 1656, Louis XIV court la bague dans le Palais Cardinal. Les expressions « courir la bague » ou « emporter la bague » sont populaires. Bernardin de Saint Pierre cite la bague comme jeu préféré des Maures d'Afrique. Il est vrai qu'en France le jeu tombe lentement en désuétude à partir de la fin du XVIIe siècle. Maroilles, une survivance pour ce jeu qui unit sport et fête ?

Le jeu de la bague restera pratiqué sur la place Verte tout au long du XIXe siècle. En 1884, pour la ducasse de septembre, la commune organise courses et carrousel sous la houlette du commissaire Léon Jean : steeple-chase, obstacles et bague à 4 tours. Droit d'entrée 5 francs. En 1898, la société hippique de Landrecies donne sa fête sur la place Verte maroillaise, sur une piste de 135 m de circonférence, bordée de tribunes et close par des toiles. M. Lucien Paillard est à la cloche. M. Berlaimont de Landrecies l'emportera sur ses 25 concurrents. Dernière apparition de la bague en 1900 lors du carrousel d'Avesnes : le maroillais Ulysse Largillière obtient le 3<sup>e</sup> prix. A cette époque, le public lui préférera les sauts d'obstacles plus spectaculaires.

*Hervé Gournay - Société Historique de Maroilles*

Il y a plus de 2000 ans, notre région était occupée par des peuplades celtiques dépendants des Belges. On les appelait les « Nerviens ». La forêt couvrait la région et s'étendait jusqu'à la Somme. Les familles se groupaient et s'abritaient dans des huttes de branchages ou de terre et des peaux ou litières de feuillage leur servaient de lit.

Quand Jules César entreprit la conquête de la Gaule, les Nerviens résistèrent courageusement et se firent tuer sur place. Selon certains historiens cette bataille se serait déroulée entre les Etoquies et Hachette. Le nom de « Mer rouge » viendrait du sang répandu à cet endroit durant ces combats.

Vers 406, ce furent les invasions des Vandales



d'abord, des Suèves ensuite, des Alains enfin. Les Francs Saliens arrivèrent en 440, conduits par Clodion et s'emparèrent de la forêt de Mormal jusqu'à la Somme. Puis survinrent les Huns qui dévastèrent le pays.

A la fin du VI<sup>e</sup> siècle, vers 580, Brunehaut, Reine de l'Austrasie, notre région, fit réparer les grandes voies établies par les Romains. Elles sont encore appelées de nos jours « Chaussée Brunehaut ».

Vers 870 apparurent les Normands ou hommes du Nord. Ils remontèrent les fleuves et pillèrent tous les villages qu'ils rencontrèrent. Cette invasion fut pour notre région la pire des calamités.

Notre pays fut de nouveau ruiné en 953 par les Hongrois appelés par Gonrad, Duc de Lorraine. Ces barbares jetèrent la consternation et le deuil dans toute la région.

Les rois n'ayant ni armée ni forteresse pour défendre le territoire, les Comtes avec l'aide des paysans,

bâtirent des châteaux entourés de fossés et de murailles où les habitants pouvaient se réfugier. Certains se sauvaient même dans les bois, vraisemblablement vers le Petit Preux actuel, puisque le chemin de ce hameau porte le nom de « Chemin sauvé ». Si le Roi avait des Comtes pour diriger certaines régions du Royaume, les Comtes avaient eux aussi partagé leur région en « pairies ». C'est ainsi que vers 1020 fut créée la pairie d'Avesnes. Il en est de même pour la seigneurie de Preux et on parle en 1281 d'un messire Robert de Preux.

Des guerres entre les Comtes de Flandre et du Hainaut amenèrent de nouveaux désastres : pillages, meurtres, incendies et famine. En 1315 une saison pluvieuse vint pourrir les fruits et le grain, une épidémie de peste fit périr le tiers de la population.

En 1339, au début de la guerre de 100 ans, le Duc de Normandie envahit le Hainaut et ravagea les villages dont Preux. Une partie des habitants se réfugièrent dans la forêt (Chemin Sauvé).

La peste réapparut en 1382, on l'appela « Feu Sacré », puis « Feu St Antoine ». Les loups sortirent des bois.

De nouveau en 1437 et 1438 les pluies continuelles amenèrent la famine et la peste, et c'est certainement vers 1515-1521 que fut bâtie la première chapelle en l'honneur de St Roch (la statuette de St Roch est reconnue datant du XVI<sup>ème</sup> siècle donc de cette époque).

En 1562, Philippe II envoya le féroce Duc d'Albe qui inonda le pays de sang : « l'Inquisition ». La répression dura 8 jours, la forêt servit à nouveau de refuge aux évadés. Tout rebelle capturé était brûlé à petit feu. On se trouvait alors sous la domination espagnole.

En 1635 nouvelle guerre entre la France et l'Espagne. Les troupes de Louis XIII vinrent camper au sud de Preux par le Chemin des Loups. C'est vers 1659 que Preux devint définitivement français. Vers 1709, Monsieur de Sucre, Seigneur de Preux ayant favorisé

les Espagnols contre les Français dut s'expatrier en Espagne.

Les partisans du Roi de France occupèrent le Château de Preux, (qui se situait sur l'emplacement actuel de l'usine de Monsieur Blanchet), où se trouvait le fils bossu de Monsieur de Sucre. Le château fut pris à coups de canon et pillé. Les soldats autrichiens prirent même les draps de lit du jeune seigneur tandis qu'il était couché pour cause de maladie.

La vie allait continuer calmement jusqu'en 1789.

Il existe des vestiges du Château, les grosses pierres qui ont servi à bâtir notre église par exemple ; Trois pierres portant des millésimes 1586 se trouvent encore à Preux.

En 1814 après l'abdication de Napoléon, les Russes occupèrent le village et se livrèrent à toutes les méchancetés possibles. Après le départ de Napoléon pour l'Île de St Hélène, notre village fut occupé par les Prussiens.

En 1824, les héritiers de Monsieur de Sucre, ancien Seigneur de Preux, qui habitaient l'Espagne vendirent leur terrain qu'ils possédaient à Preux à Monsieur Lacoste, Seigneur de Sebourg.



En 1849, le Choléra fit son apparition, mais il ne frappa que quelques personnes à Preux.

En 1871, le 23 Janvier, les français battus, les prussiens arrivèrent de nouveau, et les habitants de Preux comme leurs ancêtres se réfugièrent dans la forêt. Sous le second empire, les grandes industries commencèrent à se développer. Il y eut appel à la main d'œuvre, et cela provoqua la dépopulation des campagnes. Preux au Bois suivit l'exemple.

Après la guerre de 1870, il y eut une tension entre la France et l'Allemagne, ce fut la paix armée. Cela devait finir par un conflit et le samedi 1<sup>er</sup> Août 1914 à 5 heures du soir, le tocsin apprenait aux habitants que la mobilisation était décrétée. L'émotion fut intense. Dès le 3 Août les hommes mobilisables rejoignirent leurs corps avec enthousiasme, la guerre devait durer trois semaines. Certains hommes de Preux rejoignirent

le 84<sup>ème</sup> régiment caserné à Landrecies. Le 24, les français battaient en retraite et repassèrent par Preux, les Allemands suivaient. Le 25 Août, ces Allemands occupaient la forêt et Preux et les habitants croyant avoir à faire à des Anglais, leurs donnèrent à boire. La région et en particulier Preux, fut défendue par des Anglais, il y eut des morts des deux côtés. Beaucoup d'Anglais blessés, s'étaient réfugiés dans la région et cachés par les habitants, en particulier dans les baraques de sabotier. On s'occupa de les rapatrier en Angleterre, par la Hollande. Cette chaîne d'évasion était dirigée par Louise de Bettegnies, Louise Thulliez née à Preux et Mlle Rose Plez d'Englefontaine avec le garde chasse M. Taisne. L'exploitation de la forêt fut organisée par les Allemands et les plus malheureux furent les prisonniers russes qui succombèrent en nombre et furent enterrés dans le bois. La région était occupée par les armées du Kromprinz et la forêt était devenue une véritable place forte.

Le 4 Novembre 1918 à 5 heures du matin, après un meurtrier bombardement les Anglais attaquaient et repoussaient les Allemands. Il y eut de nombreux blessés et tués. 65 Anglais furent tués et Preux leur a offert un terrain au cimetière. Quand aux 150 Allemands tués, ils furent enterrés dans la pâture derrière le cimetière, et en 1922, ils furent transférés au cimetière Allemand du Cateau. La guerre se terminait et Preux payait un lourd tribut. 27 de ses enfants étaient tombés sur les différents champs de bataille. 70 immeubles furent totalement détruits et 220 endommagés.

Chacun pensait ses blessures et la vie reprenait. Les grandes industries de Preux étaient la fabrication de sabots et l'abattage des arbres de la forêt.

Mais en 1937, à nouveau le spectre de la guerre apparaissait. Un ambitieux avait rêvé de s'appropriier l'Europe, de purifier les races, et le 3 septembre 1939 la France à nouveau se trouvait en conflit avec l'Allemagne. Ce fut la drôle de guerre. La véritable guerre commençait le 10 mai 1940 et la grande majorité des habitants de Preux prirent la route en direction du sud avec tous les moyens de transports disponibles : chariots, quelques autos, des vélos. A l'armistice, Preux avait 62 prisonniers et 4 tués. 2 déportés moururent dans les camps. Il fallut attendre septembre 1944 pour voir la libération de Preux.

Le 8 Mai 1945 la guerre est terminée et la vie reprend son cours normal.

*Suite à la guerre 14/18, Preux a été cité à l'ordre de l'armée comme suit :*

*« La ministre de la guerre certifie que la commune de Preux au Bois a obtenu la Croix de guerre par citation à l'ordre de l'armée au cours de la campagne 14/18 contre l'Allemagne et ses Alliés ». Journal officiel du 21 Novembre 1920.*

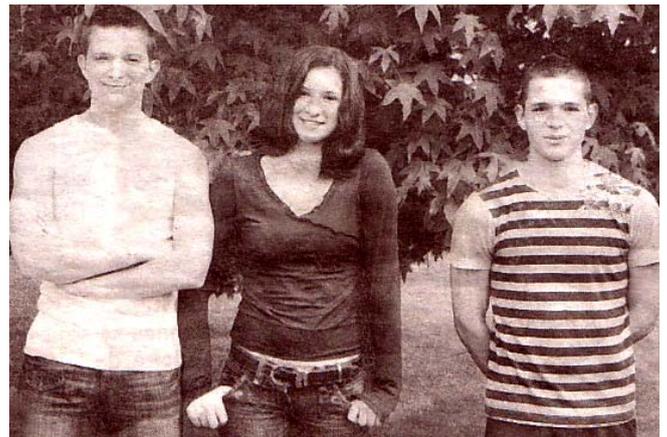
*Jacques Ruffin*

## ROBERSART



### DES TRIPLES BRILLANTS

Ils sont tous les trois nés le même jour : le 25 juillet 1990. Les trois enfants (deux frères et une sœur) ont débuté leur scolarité dans la classe unique de M. Roland Fontaine à l'école communale de Robersart. Puis ils ont fréquenté le collège et le lycée de Landrecies. Ainsi Emilie, Jérémy et Loïc Aubry obtiennent le baccalauréat avec respectivement la mention très bien, bien et assez bien en juillet 2008.



Bravo ! Quel parcours exemplaire et en accord...

En septembre, les triplés intègrent l'école des pupilles de l'air à Montbonnot-Saint-Martin, près de Grenoble. Cette « prépa » les destine à entrer dans une prestigieuse école militaire. Félicitations à ces jeunes et à leurs parents. Un grand coup de chapeau!

### UN PROJET HUMANITAIRE MENE A BIEN

Du 6 au 20 janvier 2008, quatre étudiants du lycée agricole de Fontaine les Vervins ont réalisé un projet humanitaire en Mauritanie : apporter des fournitures scolaires et du matériel de puériculture aux Africains et échanger des propos au sujet de la production animale. Sophie François (de Robersart) faisait partie du groupe. Elève en seconde année de BTS,

production animale, à 19 ans, Sophie a entrepris le voyage et porté à bien son entreprise.

Les événements du 24 décembre 2007 (la mort de quatre touristes français dans le sud du pays) et les recommandations du Quai d' Orsay rendent nos étudiants prudents. « Nous avons un peu peur de partir mais nous ressentions une telle responsabilité dans cette démarche humanitaire ! »



Enfin leur séjour a été autofinancé par des actions diverses : brocantes, vente de gilets, de flamiches, de grilles gagnantes, soirées récréatives payantes, recherche de mécènes (assurances, mutuelles, Jeunesse et Sport).

Au total 70 kg de matériel scolaire et de puériculture (livres, cahiers, stylos, des biberons, vêtements d'enfants, ...) sont destinés à deux écoles et à un centre de malnutrition. Les élèves de CM1-CM2 de Boué et Lémé correspondront avec ceux de l'école d'Azougui. Bravo aux quatre jeunes qui se sont investis dans cette initiative humanitaire. Félicitations pour cette envie d'agir !

*Reynald Gaïda*

## ***Brèves ... Brèves***

### **Le Favril : dimanche 28 juin 2009**

Dans le cadre conjoint de « Kiosques en fête », sous l'égide du PNR Avesnois, de la Chambre d'Eau, du Comité des Fêtes et de la 2ème édition de la kermesse des écoles avec la coopérative scolaire (parents d'élèves) : à partir de 12 h : buvette et petite restauration aux écoles ; après-midi : représentation des ateliers réalisés par les enfants autour du thème de la musique ; à 19 h : spectacle du « Quartet bass » (jazz) à la salle des fêtes.

*Frédéric Damien*

### **Bousies : dernier week-end de juin**

Le comité des fêtes de Bousies organise le dernier week-end de juin sa 3ème fête du parc. Au programme :

- dès le vendredi soir un loto.
- le samedi la fête des écoles suivie d'une brocante semi nocturne et des feux de la St Jean.
- le dimanche rassemblement au parc pour un pique nique géant avec animation (petit train, animation pour les jeunes, orchestre...).

*Thierry Jacquinet*

### **Belle initiative à Forest**

C'est un véritable défi qu'a su relever Mme Delfosse, enseignante de la classe de CE2/CM1/CM2 ! En effet, désirant emmener ses 24 élèves pour un séjour de découverte dans l'avesnois, elle finit avec force et ténacité par rallier un ensemble de partenaires pour ce projet qui nécessite un financement conséquent. C'est ainsi que la municipalité, la DDEN, (Déléguée Départementale de l'Education Nationale) le REP (Réseau d'Education Prioritaire), la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves ont permis de compléter un budget déjà constitué par une tombola organisée au sein de la classe...



Aussi les enfants ont pu vivre du 14 au 17 Avril 2009 un séjour inoubliable au centre du bol vert de Trélon, accompagnés de Mme Martine Moreau et de parents qui se sont succédés pour les soirées et les nuits. Ce séjour placé sous le thème de la découverte du patrimoine avesnois (histoire, nature, culture, artisanat) fut une véritable réussite. Et les efforts de tous ont été récompensés par le sourire de ces enfants qui ont engrangé de beaux souvenirs.

*Marie-Pierre Soriaux*

### **Ducasse :**

**samedi 20 juin :** « brocante enfants » gratuite.

**dimanche 21 juin :** gala de **catch** en plein air (gratuit).

## ***Le ramassage des ordures ménagères***

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle vert pour les ordures ménagères, le couvercle jaune et bleu pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

### **Calendrier et fréquence de la collecte**

<b>Lundi</b>	à partir de 12h	Locquignol, Robersart, Fontaine au Bois (rues nationale et des grands chênes), Bousies (rues de Robersart et de Landrecies), Preux au Bois.
<b>Mardi</b>	à partir de 12h	Bousies (sauf rues de Landrecies et de Robersart)
<b>Mercredi</b>	à partir de 4h	Landrecies (centre + faubourg de France [secteur vert]) Croix Caluyau, Forest en Cambrésis, Fontaine au Bois (sauf rues nationale et des grands chênes)
	à partir de 12h	Maroilles, Landrecies (route de Maroilles rd 959 et route du préseau [secteur rose])
<b>Jeudi</b>	à partir de 4h	Landrecies (nord nord-ouest [secteur bleu])
	à partir de 12h	Le Favril, Landrecies (sud sud-est [secteur orange])

### **Horaires de la déchetterie (sous réserve de modifications)**

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
<b>Lundi</b>	Fermée	14h à 18h
<b>Mardi</b>	Fermée	14h à 17h
<b>Mercredi</b>	9h à 12h	14h à 17h
<b>Jeudi</b>	Fermée	
<b>Vendredi</b>	Fermée	14h à 18h
<b>Samedi</b>	9h à 12h	14h à 18h
<b>Dimanche</b>	Fermée	

- Des barrières électriques ont pour but de réguler et de filtrer la fréquentation pour donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et de limiter les encombrements sur les quais.

### **Modalités**

- Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, l'accès à la déchetterie est gratuit pour les habitants de la 2c2m.

## Mieux connaître son blason...

Depuis la Préhistoire, l'Homme a toujours eu besoin d'affirmer son identité et de se faire reconnaître par les autres. Cette identification, personnelle ou de clan, s'effectue à l'aide d'un système emblématique utilisant de nombreuses figures symboliques. Cette obsession de laisser une trace ou d'apposer sa marque a permis de reconstituer l'histoire des peuples.

### L'héraldique : la science qui se consacre à l'étude des blasons et des armoiries.

Un élément essentiel ayant contribué à sa « création » est la reconnaissance sur les champs de batailles des différentes unités combattantes : pouvoir se rassembler rapidement auprès des chefs et éviter de s'entretuer.

Une des premières traces écrites correspondant à l'héraldique remonterait au XI<sup>e</sup> siècle, suite à l'énumération des éléments composant les couleurs et les détails vestimentaires des adversaires qui allaient s'affronter.

### Le mot « blason » viendrait de « Blasen », d'origine germanique qui signifie « sonner du cor ».

A cette époque, faire retentir cors et trompettes était la manière d'annoncer les personnages. Suivait ensuite la présentation des titres et des armes. C'est de là que le mot « blason » serait né avec comme signification d'annonce et d'énumération des armes.

### Lire un blason, le décrire, se dit « blasonner ».

C'est l'énumération complète de la composition d'un blason. Il s'agit d'en donner une description brève mais très précise. La priorité étant l'exactitude !

Le vocabulaire employé pour effectuer le blasonnement est souvent très ancien et certains mots ne sont plus employés de nos jours. Certains ont également subi des variations d'orthographe au fil des siècles. Ceci donne parfois des descriptions assez difficiles à comprendre mais avec un charme tout particulier.

Les représentations qu'on trouve sur les écus sont très souvent relatives à une symbolique spirituelle, à un fait d'armes et un peu plus récemment à une situation artisanale, à un métier, à une corporation ou encore à l'association du nom avec sa représentation phonétique ou géographique.

### Symbolisme des couleurs.

Attention, ici, couleur a le sens générique (teinte). A chacune de ces couleurs est associé un sens pratique, un trait de caractère ou un symbole. On trouve les significations suivantes :

- **l'Or** : le Soleil et la topaze : intelligence, grandeur, vertu, prestige.
- **l'Argent** : la Lune et la perle : netteté, pureté, sagesse.
- **le Rouge** : Mars et le rubis : amour, désir de servir sa patrie.
- **le Bleu** : Jupiter et le saphir : beauté, fidélité, persévérance.
- **le Noir** : Saturne et le diamant : tristesse.
- **le Vert** : Vénus et l'émeraude : santé, joie, espérance, liberté.

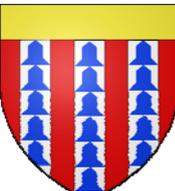
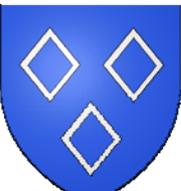
### Signification de quelques termes utilisés lors de la description de nos blasons :

<i>azur</i>	bleu	« un » rencontre	une tête
<i>argent</i>	blanc	<i>pal</i>	ligne verticale
<i>sable</i>	noir	<i>fasce</i>	ligne horizontale
<i>or</i>	jaune	<i>vair</i>	clochettes
<i>gueules</i>	rouge	<i>lampassé</i>	langue
<i>sinople</i>	vert	<i>macle</i>	losange

## Les blasons des 10 communes



Le logo de la 2c2m

Bousies	Croix-Caluyau	Fontaine-au-Bois	Forest-en-Cambrésis	Landrecies
				
<i>« d'azur à la croix d'argent »</i>	<i>« de sable à trois croisettes d'or »</i>	<i>« d'azur à la croix d'argent »</i>	<i>« d'argent à trois croissants de sable »</i>	<i>« d'azur à un château ouvert et donjonné de trois tours d'or, sur une terrasse du même. Sur la terrasse, une champagne chargée d'une Croix de Guerre 1914-1918, d'une Légion d'honneur et d'une Croix de Guerre 1939-1945, chacune sur les couleurs de son ruban »</i>
Le Favril	Locquignol	Maroilles	Preux-au-Bois	Robersart
				
<i>« de gueules à trois pals de vair, au chef d'or »</i>	<i>« d'azur à trois macles d'argent »</i>	<i>« d'argent à un rencontre de cerf de gueules brochant sur une crosse d'or en pal »</i>	<i>« écartelé : aux 1 et 4, d'argent à la fasce de sable ; aux 2 et 3, d'or à la croix ancrée de sable »</i>	<i>« de sinople au lion d'or armé et lampassé de gueules »</i>

*Maurice Saniez*



**SCoT Sambre Avesnois**  
Une vision d'avenir

## **Schéma de Cohérence Territoriale**

### **Sambre Avesnois**

*Un SCoT pour assurer le développement durable du territoire*

*Comment vivrons-nous sur le territoire de Sambre-Avesnois dans les 20 ans à venir ? Dans quelle(s) forme(s) d'habitat ? Dans quel environnement ? Comment nous déplacerons-nous ? Quels sont l'avenir de l'économie et de l'emploi sur le territoire ? C'est à ces questions capitales que doit répondre le Schéma de Cohérence Territoriale.*

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil qui doit permettre d'assurer le développement équilibré, harmonieux et durable du territoire et mettre en cohérence les politiques d'urbanisme des différentes communes qui le composent.

Dans les faits, le SCoT fixe les grandes orientations de développement de l'arrondissement pour les 20 ans à venir, en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique et de déplacements. Il doit permettre d'offrir aux habitants un cadre de vie à la hauteur de leurs attentes tout en préservant les espaces naturels et agricoles, en favorisant le renouvellement urbain, en organisant l'urbanisation autour des équipements et services, en optimisant les déplacements, en régulant l'offre commerciale et en diversifiant l'offre et la qualité des logements. Le SCoT a également vocation à favoriser les activités économiques et l'emploi.

#### **Le SCoT comment ça marche ?**

Le SCoT de Sambre Avesnois concerne 240 000 habitants, répartis sur 151 communes composant l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. À deux exceptions près (La Longueville et Saint-Waast-la-Vallée), ces communes sont regroupées au sein de 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et les Communautés de Communes Action Fourmies et Environs, du Pays de Mormal et de Maroilles, des Vallées de la Solre, Thure et Helpe, du Bavaisis, du Pays d'Avesnes, du Quercitain, frontalière du Nord-Est Avesnois, Guide du Pays de Trélon, du Nord de Maubeuge, rurales des Deux Helpes et Sambre Avesnois.

Ces 12 EPCI et communes sont regroupés au sein d'un syndicat mixte ayant à sa tête MM. Rémi Pauvros, président et Alain Poyart, vice-président.

Pour l'aider dans sa tâche, le syndicat mixte du SCoT s'est adjoint les compétences d'un groupement de prestataires (architecte, urbaniste, paysagiste, économiste, agence de communication...) pilotés par le bureau d'études lillois Etudes et Cartographie. Ce groupement est chargé d'assister le syndicat dans toutes les phases de l'élaboration du SCoT. Sa mission a commencé au mois de juin dernier. Par ailleurs, l'agence de développement et d'urbanisme de la Sambre (ADUS) apporte son concours technique, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

#### **Une démarche progressive et organisée**

Faisant suite à un long travail de pré-diagnostic sur les atouts et les faiblesses du territoire, cinq groupes thématiques, composés d'élus et de techniciens, ont été constitués et se réunissent régulièrement depuis le mois de novembre dernier. Ces réunions se poursuivront durant les trois ans à venir.

Les cinq thématiques abordées concernent :

- La démographie, le logement et le positionnement inter et intra régional,
- l'économie, l'agriculture, le commerce et l'artisanat,
- le patrimoine urbain et paysager, la qualité environnementale,
- l'aménagement du territoire, dont les infrastructures et les transports,
- le développement social, culturel, sportif et touristique, les services à la population, dont la santé.

## **Un maître mot : la concertation**

Toutefois, le SCoT n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Tout le monde est concerné, d'autant que ce document d'urbanisme aura des incidences sur la vie de chacun. C'est pourquoi il est important que chaque habitant des 151 communes du territoire se l'approprie et puisse donner son avis sur ce qu'il contiendra.

À cet effet, la loi a rendu obligatoire une large concertation durant toutes les phases d'élaboration du projet, tout comme elle a prévu la tenue d'une enquête publique, après l'arrêt du projet et avant l'approbation définitive du SCoT. Cette concertation peut revêtir de nombreuses formes. Pour le SCoT de Sambre-Avesnois, le syndicat mixte a décidé d'opter pour les modalités suivantes : des réunions publiques seront organisées à l'échelle des cantons ; une exposition itinérante sera mise en place, accompagnée d'un registre de remarques ; un site Internet sera créé. Enfin, des supports écrits et articles de presse relaieront l'ensemble des informations et du dispositif de concertation dédié au projet. Chacun pourra ainsi se tenir informé de l'état d'avancement du dossier et des options retenues mais également donner son avis.

## **Trois étapes, trois documents**

Ainsi que le prévoit le code de l'Urbanisme, le SCoT est composé de trois documents, dont l'élaboration se fera progressivement, dans les trois années qui viennent :

- le rapport de présentation, établi sur la base du diagnostic du territoire et de l'analyse de l'état initial de l'environnement. Ce document présente les enjeux et les choix, en évalue les incidences sur l'environnement. Il s'agit d'un document explicatif ;

- le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'urbanisme. Il s'agit du projet politique de l'Avesnois ;

- le document d'orientations générales (DOG), qui traduit ces choix sous forme de prescriptions et, éventuellement, de recommandations : c'est le document de planification qui s'appliquera. Il a une valeur juridique et s'impose notamment aux plans locaux d'urbanisme (PLU), aux cartes communales, aux ZAC et à certaines opérations de lotissement, qui devront lui être compatibles.

Les personnes publiques associées (État, Conseil Régional, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Parc Naturel Régional, Chambre des Métiers) sont consultées et associées à l'ensemble de la réflexion. Une fois le projet arrêté, il sera également soumis à l'avis de la population, dans le cadre de l'enquête publique précitée.

## **Les commissions thématiques :**

### **- Démographie, logement, positionnement inter et intra régional :**

Jacques Bolle (président), Jacques Thibaux (rapporteur), Karima Arbia, Robert Brasseur, Annick Mattighello, Pierre Roche et Benjamin Saint-Huile.

### **- Patrimoine urbain et paysager, qualité environnementale :**

Paul Raoult (président), Jean Seguin (rapporteur), Charles Degardin, Dominique Delcroix, Raymonde Dramez, Bernadette Lejuste, Jean-Claude Maret et Joël Wilmotte.

### **- Economie, agriculture, commerce et artisanat :**

Alain Poyart (président), Christophe Di Pompeo (rapporteur), Corinne Boquet, Philippe Brasselet, Marcel Grimbert, Georges Kuntzburger, Bernard Navarre, Jean-Paul Raout et Michel Wasse.

### **- Aménagement, dont infrastructures et transport :**

Bernard Baudoux (président), Damien Ducanchez (rapporteur), Arnaud Beauquel, Alain Bortolus, Nicole Delbouve, Daniel Devins, Pierre Duroux, Alain Fréhaut, Daniel Jopek, Michel Lo Giaco, Philip Putzeys et Dominique Quinzin.

### **- Développement social, culturel, sportif, touristique, services à la population, dont la santé :**

Denis Williame (président), Jean-Jacques Anceau (rapporteur), Maurice Boisard, Dominique César, Michel Copros, Stéphane Latouche, André Marchand et Denis Williame.

***NB : Ce document doit être inséré dans tous les bulletins communaux et intercommunaux des communes incluses dans le périmètre du SCoT***

## La Chambre d'Eau

### Une offre culturelle sur notre territoire et au-delà

Le 13 février 2009, à la salle polyvalente de Le Favril, était présentée par *La Chambre d'eau* la programmation culturelle de la quatrième saison des Tricoteries qui couvrira le premier semestre 2009. Cette présentation a été suivie d'une première représentation, théâtrale en l'occurrence, des avant-scènes du *Théâtre du Nord* à la salle des fêtes. Cette forme de diffusion « hors les murs », en région, du centre dramatique national constituait une quasi première pour le *Théâtre du Nord* dans le but de rendre accessible



le théâtre. La thématique abordée, inspirée d'une œuvre du contemporain Martin Grimp au ton très acide, portait sur le thème de l'enfance maltraitée et était jouée de manière très épurée, énergique, au centre d'un public témoin, par 3 jeunes comédiens formés à l'école professionnelle supérieure d'art dramatique avec lesquels a pu s'engager ensuite un échange libre avec les spectateurs qui ont réagi de manière très participative à un sujet aussi sensible, tant sur le jeu des acteurs que sur les messages ainsi véhiculés. Mais ce qu'il est possible de retenir aussi de cette expérience nouvelle, une de plus, apportée par *La Chambre d'eau* sur notre territoire pourrait très bien faire écho à la remarque de Jérôme Sallé, responsable des relations publiques du *Théâtre du Nord*, qui déplorait l'offre culturelle territoriale limitée à quelques musées locaux et l'éloignement des structures théâtrales nationales limitées à deux dans les environs immédiats: *Le Phénix* à Valenciennes et *Le Manège* à Maubeuge...

...Et de renchérir, le président de l'association *La Chambre d'eau* qui se prévaut d'être pourtant quelqu'un avec « *les pieds sur terre* », de témoigner des interrogations qui furent siennes en se demandant à quoi servait bien l'art et de révéler la réponse qui lui est apparue de manière simple et évidente : « *l'art ? c'est le pouvoir de création. Sans lui, nous n'aurions pas eu les grottes de Lascaux... et partant de là, la représentation graphique, donc le dessin industriel qui a permis nos voitures... et tant d'autres choses !* »

L'art, sous ses multiples formes -théâtre, arts plastiques, musique, danse, poésie...- telles que nous les offre de manière variée à chaque saison *La Chambre d'eau* est une forme d'expression du ressenti des individus depuis la plus haute antiquité : il interpelle, il interroge, il est le miroir des sociétés ; il offre aussi la faculté de percevoir le beau, d'émerveiller, de pouvoir s'évader pour qui accepte de se laisser transporter dans l'imaginaire, dans l'univers de l'artiste et crée du lien social là où il est le plus improbable.

Concrètement, *La Chambre d'eau* installée au moulin des Tricoteries à Le Favril depuis 2001 maintenant (voir article du numéro précédent de la revue de la 2C2M) « *s'est fixée pour objectif le développement culturel des territoires du « sud du Nord » et le soutien à la création artistique interrogeant des problématiques territoriales (patrimoine, transformation du paysage, environnement, relations villes-campagnes) fondée sur les échanges entre artistes, territoires et habitants* » explique Vincent Dumesnil, co-directeur. Et de poursuivre : « *l'accompagnement et le partenariat avec les communes, les intercommunalités, les parcs naturels régionaux (PNR)... constituent une condition essentielle de notre*

*mission d'ingénierie et de mise en synergie des attentes respectives des populations, des artistes de passage ou en résidence et des structures publiques. »*

De nombreux partenaires de projets ont ainsi collaboré avec *La Chambre d'eau* depuis plusieurs années comme les communautés d'agglomération de Valenciennes métropole ou de la Porte du Hainaut (Saint-Amand), les PNR de Sambre-Avesnois ou de Scarpe-Escaut, les communautés de communes rurales des 2 Helves (CCR2H), de Mormal Maroilles (2C2M), de Haute Sambre-Bois l'Evêque, de l'est du Douaisis, les communes, les centres sociaux et culturels, les médiathèques, les écoles d'Aulnoye-Aymeries, de Leval, de Saint-Souplet, de Bavay, de Prisches, de Sains-du-Nord, de Landrecies, de Bousies, de Fontaine-au-Bois... et bien sûr de Le Favril. Des structures artistiques et culturelles comme le musée départemental Matisse au Cateau-Cambrésis, l'Atelier 2 de Villeneuve d'Ascq, les théâtres du Nord ou du Manège ont aussi accompagné les actions entreprises depuis 2001.

Ainsi en 2003, puis en 2004-2005, des résidences successives d'artistes en territoires (l'auteur Eric Durnez et la plasticienne Titi Bergèse, les plasticiens Valérie et Hervé Robbe) se sont déroulées en partenariat avec le PNR de Sambre-Avesnois autour du petit patrimoine bâti du bord des chemins pour aboutir à la réalisation d'un ouvrage réunissant textes et images intitulé « Pierres de passage » (juin 2003) et à la création « Chemins de traverse » exposée en juillet 2005 dans les 3 médiathèques de Bavay, Prisches et Sains-du-Nord. La responsable de celle de la CCR2H, Johanne Perez, garde un souvenir très positif de cette expérience qui a permis, « *d'une part, l'ouverture aux participants, par le biais d'ateliers innovants, autour de la démarche de création et d'autre part de proposer une offre culturelle pour les territoires ruraux hors événementiel, constituant une véritable culture vivante pour des publics qui n'y ont pas facilement accès.* »



Depuis 2006, le partenariat s'est également développé entre *La Chambre d'eau* et le centre social et culturel de Landrecies, dont témoigne avec beaucoup d'intérêt Anne-Sophie Delaunoy, sa responsable secteur jeunesse, en contribuant aux ateliers théâtre du collège Duplex par exemple, en participant activement aux portes ouvertes des ateliers d'artistes lors des campagnes 2007 et 2008 ou encore grâce au projet « Culture et territoire » du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais déposé en 2008 qui permet aux artistes en résidence d'encadrer des ateliers ouverts au public du centre.

De très nombreux autres exemples de collaborations riches et positives sont à découvrir sur le site internet de *La Chambre d'eau* ([www.lachambredeau.com](http://www.lachambredeau.com)) qui témoignent de la diversité et de la qualité des projets soutenus en termes de professionnalisme, d'exigence artistique et d'adéquation avec les territoires.

La rencontre organisée le 27 janvier dernier à Avesnes-sur-Helpe par la vice-présidente du Conseil général du Nord chargée de la culture, Martine Filleul, avec les acteurs culturels de tout l'Avesnois permet de situer parfaitement l'action de *La Chambre d'eau* dans le droit fil du projet du département de développer « *une culture généreuse qui favorise l'épanouissement de chacun, de mettre en mouvement le territoire autour de la culture* ». A charge ainsi pour tous les niveaux de collectivités de s'emparer de la dimension culturelle comme vecteur de développement des territoires et d'épanouissement personnel des habitants qui y résident, notamment quand l'offre culturelle y est peu diversifiée, indigente ou éloignée.

**Frédéric DAMIEN**

# La Caserne Clarke vers 1900 et de nos jours



Reportage dans la prochaine parution du magazine de la 2c2m :  
novembre 2009